Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20261019-DEC202613-DE

Mairie de Val d'Izé

DECISION N° 2026 - 13

en date du 19 octobre 2026

REALISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE D'UN MONTANT DE 200.000,00 EUROS

Le Maire de la Commune de Val d'Izé,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026 014 donnant délégation au maire pour réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 350 000€
- Vu la proposition commerciale de La Banque Postale en date du 12 octobre 2026 annexée à la présente décision dont elle fait partie intégrante,
- Considérant les besoins ponctuels de trésorerie de la Commune,

DECIDE

Article 1 : De retenir l'offre de financement N° 2 figurant dans la proposition commerciale susvisée et de souscrire une ligne de trésorerie dont les principales caractéristiques sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque postale
Emprunteur	Commune de Val d'Izé
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages
Montant maximum	200 000,00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	4,310 % *

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20261019-DEC202613-DE

Base de calcul	30/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date d'effet du contrat	Trois semaines au plus tard après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 11 décembre 2026
Garantie	Néant
Commission d'engagement	200,00 EUR, soit 0,100% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0,210 % du montant maximum non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en ligne » de la Banque Postale Tirages/Versements - Procédure de Crédit d'Office privilégiée Date de réception de l'ordre en J avant 15h30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne. Montant minimum 10.000 euros pour les tirages
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »

*Le taux par an, inclut la prime de liquidité du Prêteur. Cette prime peut être soumise à variation entre la date d'édition de la présente proposition et la date d'émission du contrat. La prime de liquidité définitive sera arrêtée sur la durée de la ligne de trésorerie à la date d'émission du contrat.

Article 2 : La présente décision donnera lieu à signature d'un contrat et sera inscrite au registre de la mairie.
Il en sera rendu compte au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Le Maire,
Bruno DELVA

MAIRIE DE VAL D'IZE
35 (Ille-et-Vilaine)